



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
Service de la circulation routière et de la navigation (SCN)  
**Administration et logistique**

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport (DSIS)  
Dienststelle für Strassenverkehr und Schifffahrt (DSUS)  
**Administration und Logistik**

## **COMMUNIQUE EXAMEN PRATIQUE PROFESSIONNEL**

### **DOSSIER A REMETTRE LORS DE L'EXAMEN PRATIQUE PROFESSIONNEL**

- ✓ Le permis d'élève conducteur ou la carte d'autorisation valable
- ✓ Le permis définitif
- ✓ Après le deuxième échec à l'examen pratique, l'attestation de formation (établie par le moniteur)

### **LES PHOTOCOPIES NE SONT PAS ACCEPTÉES !**

### **DECOMMANDE**

Un rendez-vous peut être décommandé soit sur notre site internet [www.vs.ch/autos](http://www.vs.ch/autos), soit au moyen d'un écrit ou d'un fax parvenant à notre service **au plus tard le 7ème jour d'ouverture de notre administration avant le rendez-vous**. Il sera alors facturé Fr. 20.00.

Le plan de travail de l'administration cantonale est disponible sous [www.vs.ch](http://www.vs.ch).

### **FACTURATION**

Le rendez-vous manqué ou l'échec sera facturé comme un examen complet.

### **DEMANDE DE RENDEZ-VOUS D'EXAMEN**

Les demandes de rendez-vous d'examen peuvent être adressées par courrier ou par fax. Il vous est possible également de prendre directement rendez-vous sur notre site internet [www.vs.ch/autos](http://www.vs.ch/autos).

